

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 115 (1989)  
**Heft:** 18

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

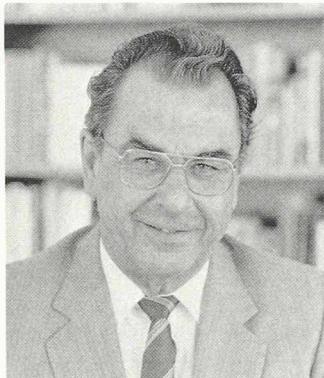
**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein  
Société suisse des ingénieurs et des architectes  
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

## Radieuses Journées SIA 1989 à Genève



L'assemblée des délégués nomme  
*M. Bernard Vittoz, ingénieur physicien*  
SIA, dipl. EPUL, Dr ès sc., professeur,

### MEMBRE D'HONNEUR

en reconnaissance des éminents services rendus aux professions d'ingénieur et d'architecte et à la Société.

Brillant ingénieur physicien, professeur, président de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne depuis 1978, Bernard Vittoz croit profondément à la complémentarité de la pratique professionnelle, de l'enseignement et de la recherche. Pédagogue éminent, Bernard Vittoz a laissé une influence et un souvenir ineffaçables chez ses anciens étudiants, tant par son érudition que par son sens de l'humain.

Par cette nomination, la SIA exprime à Bernard Vittoz toute son estime et sa reconnaissance pour son soutien et son engagement constants et infatigables.



GENÈVE 18-19-20 MAI 1989

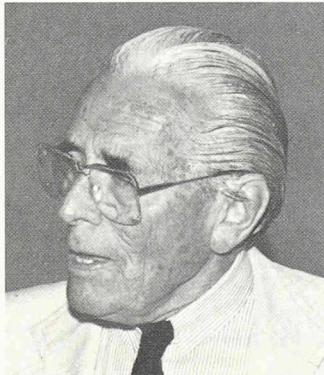
Les centaines de participants aux Journées SIA accourus à Genève de toute la Suisse du 18 au 20 mai dernier sont unanimes : la réussite y a été totale. Il est vrai que le temps radieux qui a régné tout au long de cette manifestation a contribué à lui donner un éclat particulier et à créer une atmosphère chaleureuse dans tous les sens du terme. Vingt-six ans après que la section genevoise a reçu la SIA à l'occasion de son centième anniversaire, en 1963, le rendez-vous de 1989 n'a pas été manqué.

### L'assemblée des délégués

Cette assemblée, présidée par le professeur Jean-Claude Badoux, était - comme les Journées elles-mêmes - placée sous le signe de l'Europe, dont on a beaucoup parlé. En effet, la perspective de 1993 préoccupe tant les dirigeants que les membres de la SIA : dans quel cadre exercerons-nous nos professions, dans une Suisse certes proche du marché unique, mais restant tout de même à l'extérieur ?

Que ce soit au niveau de l'élaboration des normes européennes, bientôt applicables en Suisse, ou sur le terrain, le salut réside dans la qualité : c'est la compétence des spécialistes des commissions de rédaction des normes SIA qui leur assurera voix au chapitre sur le plan européen, c'est la qualité de leurs prestations qui permettra aux praticiens suisses d'affronter sur leur propre terrain la concurrence étrangère.

Le nouveau régime fédéral des finances a de quoi causer des soucis du fait de l'inégalité qu'il prévoit dans l'assujettissement à l'ICHA : alors que les bureaux d'étude devraient le payer, les prestataires de services des entreprises générales, par exemple, en seraient exemptés. On ne citera que pour mémoire l'exemption des prestations des juristes : ces derniers ont dans l'arène



Die Delegiertenversammlung ernennt  
*Herrn Alfred Roth, Architekt SIA, dipl.*  
ETHZ, Dr. h.c., Professor, zum

### EHRENMITGLIED

in Würdigung seiner ausserordentlichen Verdienste um die Entwicklung der Architektur und um die Förderung des Architektennachwuchses.

Alfred Roth hat den Aufbruch der modernen Architektur in den Dreißigerjahren durch seine theoretischen und praktischen Beiträge massgebend geprägt. Durch seine eigenen Bauten, durch viele Fachpublikationen und als Redaktor der Zeitschrift *Werk* hat er den Prinzipien des neuen Bauens zum Durchbruch verholfen. Als Lehrer an amerikanischen Universitäten und an der ETH Zürich konnte er die Generation junger Architekten für die Aufgaben einer richtig verstandenen Architektur begeistern.

politique un poids qui manque cruellement à nos professions...

Les délégués ont souscrit avec enthousiasme aux cinq propositions de nomination de membres d'honneur présentées par le Comité central (voir encadrés). Nous relèverons avec un plaisir tout particulier que le président de l'EPFL, M. Bernard Vittoz, figure dans cette liste. Ces nominations expriment de façon tangible la reconnaissance de la SIA et de tous ses membres envers des hommes qui illustrent nos pro-

fessions et leur font honneur, à qui nous présentons nos plus vives félicitations.

Le vide laissé au sein du Comité central par le décès de Karl F. Senn ne sera pas comblé dans l'immédiat ; les membres actuels ont été réélus pour deux ans et c'est pour la même durée que l'assemblée a reconduit le mandat du président Jean-Claude Badoux. La proposition d'informatiser enfin le secrétariat général a certes suscité une discussion animée, mais sur la procédure plutôt que sur le principe ; on peut se réjouir de



L'assemblée des délégués côté président...



... côté membres d'honneur.

voir une association de haut niveau technique et scientifique comme la nôtre se doter après mûre réflexion d'un outil moderne et performant.

Les comptes de la SIA continuent à se présenter favorablement, reflétant une bonne santé de la Société ; il convient de toutefois garder à l'esprit leur vulnérabilité à des facteurs extérieurs sur lesquels nous avons peu de prise. Bien que leur présentation ait fait l'objet d'une rectification purement formelle avant l'assemblée, les délégués les ont approuvés sans autre.

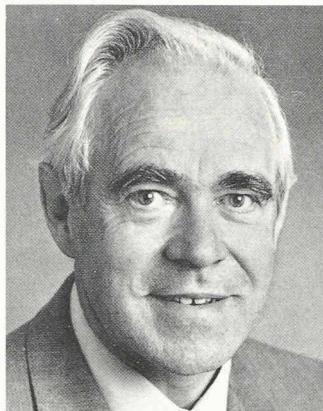
Pour une fois, l'approbation de normes – en l'occurrence SIA 231 et 237 – n'a pas été l'occasion d'une de ces discussions dont les délégués ont le secret, sur l'opportunité de tout normaliser !

La révision des statuts de la section de Zurich a été acceptée sans opposition.

Une fois de plus, le président a insisté sur l'importance vitale, pour la SIA, d'amener dans ses rangs de jeunes spécialistes des techniques nouvelles, qui ne trouvent nulle part ailleurs le lieu des échanges interdisciplinaires qu'offre notre Société et qui lui sont nécessaires pour conserver sa représentativité. Remarquons que nos membres actifs dans le domaine de la construction ne doivent pas craindre au premier chef une hypothétique perte d'influence au sein de la SIA – où ils resteront largement majoritaires –, mais bel et bien une diminution de la représentativité de notre Société elle-même, si elle se révélait incapable d'intégrer en son sein les branches qui incarnent aujourd'hui de la façon la plus éclatante le progrès technique et scientifique ! Il appartenait aux représentants de la section des Grisons de clore cette assemblée en donnant rendez-vous à la SIA dans leur canton en 1991, pour des Journées qui seront certes fort différentes de celles de Genève (la célébration des 700 ans de la Confédération n'en sera probablement pas absente), mais qui ne le leur céderont certainement en rien quant à la réussite. Nous sommes tous reconnaissants à nos collègues grisons de relever ce défi et nous nous réjouissons de répondre à leur invitation.

#### Genève en tram

On se souvient de l'« Archiguide », publié en 1984 par l'Interassar genevoise, qui présentait sous forme de brochure alliant photos et textes les éléments intéressants du patrimoine architectural de Genève jouxtant les lignes des transports publics



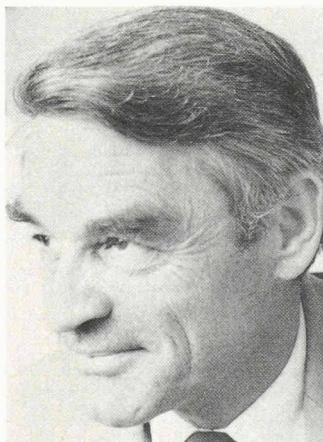
Die Delegiertenversammlung ernennt Herrn Konrad Basler, Ingenieur SIA, dipl. ETHZ, Dr. phil., zum

#### EHRENMITGLIED

in Würdigung seiner ausserordentlichen Verdienste um das Ingenieurwesen, den Stand der Ingenieure und unseren Verein.

Als Ingenieur mit weitem Allgemeininteresse, Verständnis für die grossen Zusammenhänge, Sorge um unsere Lebensgrundlage und Fähigkeiten von hohem wissenschaftlichem Rang leistet er bedeutende fachliche Beiträge und trägt in der Öffentlichkeit zum Ansehen der technischen Berufe weltweit massgebend bei.

Mit dieser Ehrung spricht der SIA Konrad Basler seine Anerkennung und seinen Dank für die vorbildlichen Leistungen aus.



Die Delegiertenversammlung ernennt Herrn Christian Menn, Ingenieur SIA, dipl. ETHZ, Dr. sc. techn., Professor, zum

#### EHRENMITGLIED

in Würdigung seiner ausserordentlichen Verdienste um das Ingenieurwesen, den Stand der Ingenieure und unseren Verein.

Als hervorragender Brückenbauer und Konstrukteur hat Christian Menn es verstanden, neueste Erkenntnisse mit klassischen Auffassungen zu vereinen und auf diese Weise ausserordentliche und schöne Bauwerke zu schaffen. Er hat Lösungen entwickelt, welche dem schweizerischen Bauingenieurwesen weltweit Anerkennung verschaffen. Als Professor lehrt er mit grosser Ausstrahlung und nachhaltigem Eindruck bei seinen Schülern.

Mit dieser Ehrung spricht der SIA Christian Menn seine Anerkennung und seinen Dank für die vorbildlichen Leistungen aus.

urbains. En promenant ses hôtes à bord d'une nouvelle composition de tram au long de la ligne 12, la SIA genevoise leur a montré la ville de cette façon, en y ajoutant les commentaires – pas toujours dithyrambiques ! – de l'architecte Galéra.

Les ingénieurs n'ont pas été oubliés, avec la visite du nouveau dépôt des Transports Publics Genevois (TPG) au Bachet-de-

Pesay. Les ménagères ont pu y rêver en assistant au nettoyage «par le vide» d'un autobus : un gigantesque aspirateur est appliqué à la porte avant, avalant en un tournemain tout ce qui traîne à l'intérieur du véhicule ! Méthode applicable aux chambres d'enfants ?

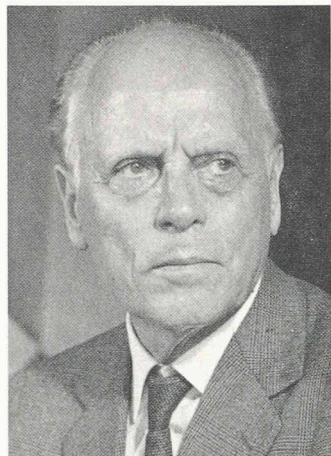
La cérémonie officielle au Grand-Théâtre a été l'occasion pour le conseiller d'Etat



Le message du président aux autorités...



...la bienvenue du Conseil d'Etat à notre plus ancien membre d'honneur, M. Eric Choisy.



Die Delegiertenversammlung ernennt Herrn Max Birkenmaier, Ingenieur SIA, dipl. ETHZ, Dr. h.c., zum

#### EHRENMITGLIED

in Würdigung seiner ausserordentlichen Verdienste um die Ingenieurwissenschaften und unseren Verein. Während Jahrzehnten hat Max Birkenmaier entscheidend zur Entwicklung und Anerkennung des SIA-Normenwerkes, insbesonders im Stahlbeton- und Spannbetonbau beigetragen. Als Gründer und langjähriger Leiter einer bedeutenden Unternehmung mit internationaler Ausstrahlung hat er innovativ und erforderlich Pionierarbeit geleistet und zur Durchsetzung und Verbreitung der Vorspanntechnik massgebend beigetragen. Er förderte viele junge Ingenieure und liess dem Berufsstand sein grosses Wissen stets mit Begeisterung und Grosszügigkeit zukommen.

Mit dieser Ehrung spricht der SIA Max Birkenmaier seine Anerkennung und seinen Dank für die vorbildlichen Leistungen aus.

réussies organisées pour les accompagnants des délégués. La formule a fait mouche, comme en ont témoigné les applaudissements des participants. Un intermède avait donné l'occasion au maire de Genève, M. Guy-Olivier Segond, de présenter avec chaleur son credo européen.

#### Genève sous un autre angle

On sait, par notre numéro spécial du 3 mai dernier<sup>1</sup>, que les organisateurs de ces Journées avaient décidé d'en axer le thème sur l'avenir, entre autres sur le développement des relations transfrontalières dans la région genevoise.

La journée de samedi, consacrée à différentes excursions, a bénéficié d'une introduction particulièrement fouillée et brillante par le conseiller d'Etat Jean-Philippe Maître, chef du Département de l'économie publique. On ne saurait résumer ici l'énumération de toutes les relations formant un tissu d'échanges prometteurs entre Genève et les cantons suisses, d'une part, et les différents niveaux des autorités françaises et italiennes, d'autre part. La participation de la Suisse occidentale à la région Rhône-Alpes n'est plus un rêve, mais un projet dont la réalisation a débuté, nonobstant les obstacles que constituent la non-appartenance de notre pays à la Communauté européenne ou les structures centralisatrices de nos voisins français. Un exposé du professeur Charles Ricq, de l'Université de Genève, a contribué à montrer de quels moyens l'on dispose pour atteindre au caractère transfrontalier souhaité pour les échanges régionaux.

Le fait que plusieurs personnalités françaises aient accepté de s'exprimer dans le numéro spécial de *IAS* souligne la réalité des perspectives qui s'offrent dans ce domaine.

Les participants aux diverses excursions techniques, dont certaines conduisaient en France, se sont retrouvés pour un buffet campagnard à Chouilly. Pour beaucoup de nos Confédérés, cela a été la découverte de la campagne genevoise dans toute sa splendeur, riche de traditions, et l'occasion de corriger l'image exclusive d'une cité cosmopolite et frénétique, qui ne rendrait certes pas entière justice à Genève.

Que les artisans infatigables de ces Journées sachent que l'admiration et la reconnaissance des membres SIA de toute la Suisse leur sont acquises sans réserve : tous les commentaires que nous avons entendus le confirment.

Jean-Pierre Weibel



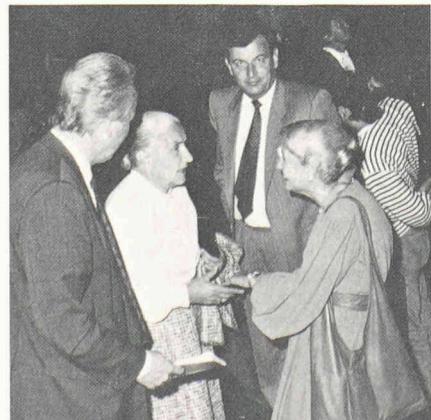
Les excursions : bien organisées, bien fréquentées.

Christian Grobet, chef du Département des travaux publics, de présenter son point de vue sur le rôle de nos professions dans l'avenir de Genève. Un exposé de la philosophe Jeanne Hersch incitait à la réflexion sur la finalité de nos activités et leur insertion dans la Société ; ses considérations sur les limites des lois du marché, assimilées au

jugement de Dieu, revêtent une pertinence particulière si l'on a en vue l'image de nos professions dans le public. Les remarques de Mme Hersch ont d'autant plus de poids qu'elles émanent d'une personnalité qui n'a jamais fait mystère de son attitude positive envers les conquêtes de la technique. La réception qui a suivi, offerte par les autorités genevoises, a fourni l'occasion de nouer ou d'entretenir de chaleureux contacts collégiaux, voire d'exprimer nos points de vue aux représentants des autorités qui nous ont fait l'honneur d'y assister.

#### A table pour un spectacle étourdisant !

Le repas de gala restera longtemps dans la mémoire des participants, non seulement à titre gastronomique, mais aussi pour le spectacle audiovisuel étourdisant présenté par la section genevoise. Après un survol animé du canton et un reflet vivant des activités des ingénieurs et des architectes genevois, on a vécu à nouveau, en une succession d'images assorties de beaucoup d'humour, tous les événements de la journée écoulée, y compris les excursions fort



Le professeur Jeanne Hersch (en blanc).

<sup>1</sup> Ingénieurs et architectes suisses N° 10 du 3 mai 1989 « Genève et sa région » ; 138 pages avec de nombreuses illustrations. (Fr. 6.50, rédaction *IAS*, En Bassenges, 1024 Ecublens.)

La section de Genève a fait réaliser deux films vidéo des Journées SIA 1989, à l'intention de tous ses visiteurs qui désirent conserver par l'image le souvenir de cette manifestation. Nous reviendrons sur cette heureuse initiative. Renseignements et commandes au secrétariat, SIA section genevoise, 1211 Genève 11.

## CAD Forum '89

La Société suisse des ingénieurs et des architectes et la Swiss Computer Graphics Association (SGCA) organisent un cycle de séminaires destinés aux professionnels de la construction, dans tous les domaines du génie civil.

Ces séminaires auront lieu sur six jours, au Technorama de Winterthour, et réuniront aussi bien des utilisateurs de CAD que des non-initiés.

La direction générale de ces journées sera assurée par M. Jürg Bernet.

### Programme

#### Toutes branches

Jeudi 28 septembre 1989, de 14 à 17 h 30

#### Maîtres d'ouvrage

Jeudi 26 octobre 1989, de 14 à 17 h 30

#### Planificateurs

Jeudi 2 novembre 1989, de 14 à 17 h 30

#### Architectes

Jeudi 9 novembre 1989, de 14 à 17 h 30

#### Ingénieurs civils

Jeudi 16 novembre 1989, de 14 à 17 h 30

#### Installations du bâtiment

Jeudi 23 novembre 1989, de 14 à 17 h 30

#### Finance de participation

Membres SIA ou SGCA: Fr. 280.—  
Non-membres: Fr. 360.—

#### Renseignements et inscription

Secrétariat général de la SIA, tél. 01/2011570, ou secrétariat de la SGCA, tél. 01/2575257

## Elections dans les commissions SIA

Ces derniers mois, le Comité central a nommé ou confirmé les personnes suivantes dans les commissions ou comités de la SIA.

#### Commission centrale des règlements, CCR

Henri Page, Bâle  
Peter Wiedemann, ing. civil SIA, Zollikon

#### Commission centrale de la formation, CCF

Kurt Suter, ing. civil SIA, Berne

#### Commission 118

#### «Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction»

Jean-Luc Schouwey, ing. civil SIA, Corpataux

#### Commission 281

#### «Lés de bitume polymère»

Sivotha Hean, ing. chim. ETS, LFEM, Dübendorf

#### Commission des normes du génie civil, CNG

François Descœudres, professeur, ing. civil SIA, Lausanne

Anton Schaffhauser, ing. génie rural SIA, Muttenz

#### Conférence suisse de la construction, CSC

##### Délégués de la SIA:

Nicolas Koszts, ing. civil SIA, Neuchâtel  
Peter Lüthi, ing. civil SIA, Berne  
Jean-Daniel Marchand, ing. civil SIA, Lausanne  
Eduard Witta, ing. civil SIA, Zurich

##### Suppléants:

Richard Arioli, ing. génie rural SIA, Coire  
Michel Buffo, ing. civil SIA, Genève

#### Commission 370 «Ascenseurs et monte-chargé»

Hans Marti, Berne

#### Commission 380/4 «Energie électrique dans le bâtiment»

Jean-François Zürcher, ing. él. SIA, Corcelles

#### Commission de surveillance des cours d'introduction destinés aux apprentis dessinateurs en bâtiment/Commission pour la formation des dessinateurs en bâtiment

Joachim Geier, arch. SIA, Liestal

#### Nouvelles commissions

#### Commission pour la maintenance d'ouvrages

Hans Böhni, professeur, ing. chim. SIA, Zurich (président)  
Michel Donzel, ing. civil SIA, Berne  
Josef Grob, ing. civil SIA, Zurich  
Joseph Jacquemoud, ing. civil SIA, Sion  
Marc Ladner, ing. civil SIA, Zurich  
Peter Lüthi, ing. civil SIA, Berne  
Peter Matt, ing. civil SIA, Berne  
Roman Müller, ing. ETS, Bâle  
Peter Schmalz, ing. civil SIA, Zurich  
Lukas Stutz, arch. SIA, Bâle  
René Suter, ing. civil SIA, Lausanne  
Reto F. Zobriet, ing. civil SIA, Hergiswil

#### Commission 110 pour les honoraires des urbanistes

(Réélection des membres de la commission)

Georg Schwörer, arch./urb. SIA, Liestal (président)

Edi Baumgartner, ing. civil/urb. NDS-ETS, Olten

Fernand Bernasconi, arch./urb. SIA, Lausanne

Pierino Borella, ing. forest. SIA, Canobbio

Ruedi B. Brandenberger, arch. SIA, Bâle

Erwin Bundi, arch. SIA, Coire

Pascal Chatelain, arch. SIA, Lausanne

Bernhard Dähler, arch./urb. SIA, Berne

Willi Eugster, urb. BSP, Berne

Robert Gissinger, arch. pays. ETS-BSG, Lucerne

Hans-Peter Hauck, ing. génie rural SIA, Berne

Claude A. Ruedin, urb. SIA, Zurich

Siegfried Schudel, ing. civil/urb. SIA, Berne

Pierre Strittmatter, arch./urb. SIA, Saint-Gall

Fritz Thormann, urb. BSP, Berne

## Le coin de la rédaction

### Point final

L'action du Conseil fédéral dans le domaine de l'énergie reflète, dans son apparence incohérente, la diversité des points de vue qui arrivent épisodiquement à se faire entendre, au gré d'une féroce lutte, menée autant dans les coulisses que sur la place publique. L'économie, l'énergie et les ambitions politiques sont les composantes qui prédominent alternativement, conduisant à des options ou des décisions souvent lourdes de conséquences, mais rarement harmonieuses. Quelques exemples:

- Au nom de l'éologie vient d'être décidé un renforcement des règles sur le débit minimum des cours d'eau. En pénalisant les producteurs d'énergie hydro-électrique, cette décision peut avoir des conséquences graves pour l'économie, dont la portée n'a peut-être pas été mesurée par le Parlement.

- Au nom de l'économie, le rôle des CFF dans la perspective d'une meilleure protection de l'environnement, par le déplacement d'une partie du trafic vers le rail, va être compromis: les mesures tarifaires et les suppressions de lignes envisagées ne sont pas de nature à réduire le recours à la voiture privée.

- Au nom de l'opportunité politique, la Confédération a renoncé à Kaiseragst, mettant en cause l'approvisionnement électrique de notre pays à moyen terme, au grand dam de l'environnement (combustibles fossiles!) et de l'économie.

L'ensemble de ces mesures présente finalement un rendement nul, puisque les émissions liées à l'utilisation des combustibles fossiles ne vont pas diminuer, l'approvisionnement en énergie continuera d'être menacé dans le domaine électrique tout en présentant sur le plan mondial l'un des plus forts taux de dépendance du pétrole et que les institutions politiques traditionnelles continueront d'être affaiblies par l'émergence de formations inédites à motivation écologiste, automobile, etc. La politique a de tout temps été un art difficile, dans lequel toute vérité n'est pas bonne à dire. Mais à force de réserves mentales, on recule certes l'échéance du bilan, mais on en agrave la portée. Un jour ou l'autre, il va bien falloir constater que les courbes de consommation et de disponibilité de l'énergie divergent, que les buts écologiques ambitieux qu'on s'est fixés ne sont pas près d'être atteints et que les citoyens-contribuables n'acceptent pas de payer pour n'importe quel type de subvention (à cet égard, la surtaxe sur le prix de l'électricité pour le dédommagement des collectivités publiques renonçant à l'utilisation de ressources hydro-électriques pour préserver la nature est une véritable boîte de Pandore: en toute bonne logique, comment refuser une subvention à l'automobiliste renonçant à son véhicule pour les mêmes raisons...).

Dans le domaine de l'énergie, nous n'en sommes pas encore au siècle des Lumières!

Jean-Pierre Weibel,  
rédacteur en chef